

# leBuccardesien

le magazine municipal du Plessis-Boucard



*Voyage au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle :*

*J-60 !*



## ENCADREMENT

Photocopie Couleur & NB  
Reliure  
Plastification de document

## RETOUCHE & COUTURE

# ATON ATOUT SERVICE

Tél. 01 34 15 46 70 Fax : 01 34 14 18 18

Rue Pasteur, C.Cial Hauts de saint-Nicolas  
95130 Le Plessis Bouchard

**LA ROMANA PIZZA**

www.laromanapizza.fr

A emporter ou sur place

**1 PIZZA ACHETÉE = 1 PIZZA OFFERTE**

En livraison au dimanche au tarif spécial

**1 PIZZA ACHETÉE = 2 PIZZA A MOITIÉ PRIX**

Ouvert 7/7  
de 11h à 14h et 18h à 22h30. Vendredi et Samedi jusqu'à 23h

Sur place Toutes les Pizzas Senior à **7€00**

Sur place Toutes les Pizzas Méga à **9€90**

Centre Commercial Les Hauts de St Nicolas  
95130 Le Plessis-Bouchard

**01.34.14.15.16**

**Stéphane Vue - 06 60 45 23 91**

Spécialiste des marques de chaudière :

**VIESSMANN** **De Dietrich**

REGULATEUR AGRÉ

**Plomberie**

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau

**Chauffage**

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage

ZAE St-Leu-La-Forêt • Le Plessis-Bouchard  
Tél/Fax : 01 34 69 14 71 • Email : asv8@wanadoo.fr

**SAINT-FIACRE**  
*paysagiste*

CRÉATION JARDINS  
ENTRETIEN, ÉLAGAGE  
ABRIS DE JARDIN  
CLÔTURE, TERRASSE  
BOIS  
PETITE MAÇONNERIE

**01 34 30 00 12**  
www.saint-fiacre-paysagiste.fr  
saint.fiacre@free.fr  
7, ch. Jules César, Pierrelaye

*jardins en scènes*

**CAVE POUTEAU**  
55 rue de la Station - 95130 FRANCONVILLE

Tél : 01 34 14 63 02 - Mail : info@cave-pouteau.fr

Du Mardi au Jeudi : 9h00-12h30/13h30-18h00 - Le Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h00  
Le Samedi : 9h00-13h00 / 15h00-18h00

**VIARDOT**  
POMPES FUNEBRES - MARBRERIE

ORGANISATION D'OBSEQUES  
TRANSPORT DE CORPS FRANCE ET ETRANGER  
CONTRAT PREVOYANCE FUNERAIRE  
CAVEAUX - MONUMENTS

243, rue Louis Savoie  
95120 ERMONT  
Tél. 01 34 15 44 83  
Habilitation : 10 95 097  
ORIAS 0 702 94 42

61, rue rue de Paris  
95130 FRANCONVILLE  
Tél. 01 34 44 02 45  
Habilitation : 07 95 123  
ORIAS 0 702 94 57

**Filloux**  
Travaux Publics & Particuliers

**Voiries - Terrassements  
Egouts - Canalisations**

5, avenue des Cures  
95580 ANDILLY

**Tél. 01 39 89 21 21**  
Fax 01 34 28 06 76

6

ACTUALITÉS



Les Vœux du Maire font un saut dans le temps

10

SENIORS



Des rois et des reines à l'honneur

11

JEUNESSE



Retour sur les vacances de Noël

12

SCOLAIRE



Des nouveaux rythmes scolaires difficiles à mettre en place

16

SPORT



La salle de musculation baptisée du nom d'Alain Albert-Brunet

# 2013 verra l'aboutissement de grands projets



L'année 2013 est déjà bien entamée, pourtant je souhaite profiter de ce 1<sup>er</sup> magazine pour vous renouveler mes vœux de bonne année, qu'elle soit riche de projets professionnels et épanouissante sur le plan personnel. Comme vous le savez, des élections municipales auront lieu l'an prochain. Tout au long de ce mandat, mon équipe municipale et moi-même avons tenté de remplir nos objectifs au mieux dans une période difficile où les projets sont forcément plus longs à mettre en place. 2013 verra malgré tout l'aboutissement de quelques chantiers, je pense notamment aux logements près de la mairie et la mise en route d'autres tout aussi ambitieux, comme la construction de locaux indépendants pour les accueils de loisirs maternels.

Dans ce magazine de mars, j'ai souhaité qu'un article soit rédigé sur les services techniques de la ville qui ont eu fort à faire avec les conditions climatiques de cet hiver. Le travail de salage n'est pas toujours bien compris de la population et chacun devrait y mettre du sien et adopter un comportement civique.

De la même façon, la polémique qui entoure la réforme des rythmes scolaires nécessitait que nous vous expliquions quelle est la position de la Municipalité. Nous avons décidé de prendre notre temps pour envisager tous les aspects de la situation.

Le Buccardésien se fait aussi l'écho des vacances de Noël de nos jeunes dans les accueils de loisirs et à la SMJ. Il y règne à chaque fois une bonne ambiance et les activités se renouvellent sans cesse.

Avec l'arrivée des beaux jours et du printemps, le jardin reprend vie. Il est grand temps de biner, désherber, réaliser votre compost en partenariat avec le Syndicat Emeraude et pourquoi pas de participer à notre nouvelle édition du concours « Fleurs chez Nous ».

Notre commune est aussi une commune sportive qui est fière d'accueillir une nouvelle association dans ses rangs : le Krav Maga du Plessis-Bouchard (K.M.P.B) que nous vous laissons découvrir dans ces pages.

Je ne saurais trop vous inciter à participer aux animations prévues par le service culturel de la ville comme « Le Plessis En Jazz » ou encore l'exposition des orchidées qui fait son grand retour en septembre. Mais c'est surtout à notre grande fête « Voyage au cœur de XIX<sup>e</sup> siècle » que je souhaite vous convier. Devenez acteur de votre ville, remontez le temps avec nous !

Chaque semaine la rubrique « Proche de vous » du site internet de la ville s'enrichit et je vous invite à la consulter régulièrement pour être informé des dernières évolutions de la fête. De plus, une page de ce magazine lui est consacrée.

Je vous souhaite à tous une bonne lecture.

**Notre Maire,  
Conseiller Général  
GÉRARD LAMBERT-MOTTE**



### Vous ne recevez pas votre magazine Le Buccardésien ?

Le magazine municipal du Plessis-Bouchard « Le Buccardésien » est distribué tous les trois mois aux Plessis-Buccardésiens dont les boîtes aux lettres sont accessibles depuis l'extérieur. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler par mail à [mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr](mailto:mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr), (sujet du mail : « distribution du Buccardésien ») ou par courrier à l'adresse de la mairie, service communication, en précisant vos nom, prénom, adresse et téléphone.

Vous pouvez aussi consulter le Buccardésien du trimestre, ainsi que les anciens numéros, sur le site internet de la ville : [www.ville-le-plessis-bouchard.fr](http://www.ville-le-plessis-bouchard.fr)

## leBuccardésien

Magazine municipal du Plessis-Bouchard, la revue officielle d'information diffusée gratuitement dans tous les foyers.

**Responsable de la Publication :**

Didier Alexis

**Rédaction, Photos :**

Isabelle Hervé

Mairie du Plessis-Bouchard

Service Communication

Tél. : 01 34 13 71 39

[www.ville-le-plessis-bouchard.fr](http://www.ville-le-plessis-bouchard.fr)

**Conception & Réalisation :**

RDVA - Montmorency - 01 34 12 99 00

**Impression :**

Edgar - Aubervilliers - 01 48 11 27 70

**Diffusion :**

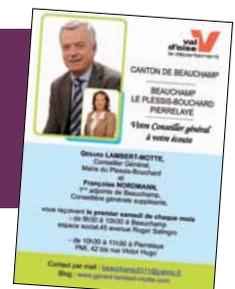
Champar - Garges-lès-Gonesse - 01 34 07 12 50



Reproduction et vente interdite - Dépôt Légal mars 2013

### Le Maire à votre écoute

Gérard Lambert-Motte, Maire et Conseiller Général, reçoit en Mairie sur rendez-vous.  
Secrétariat du Maire : 01 34 13 71 39.



## Les 11 et 13 décembre - Rencontre avec le Père Noël

Visite très attendue du Père Noël dans les classes des petits des écoles maternelles Anne Frank et des Hauts de Saint Nicolas. Après la remise d'un livre et de chocolats, il a passé un peu de temps dans chaque classe pour les photos et les câlins, avant de repartir les bras chargés de dessins.



## Samedi 15 décembre - Esprit de Noël



La manifestation Esprit de Noël organisée par la Ville, en partenariat avec les Conseils de quartier, a remporté un vif succès malgré la pluie. Parents et enfants se sont pressés autour du podium pour voir le spectacle et la chorale des enfants des accueils de loisirs. Le Père Noël et ses lutins ont fait leur apparition sous la pluie, mais il a offert un moment sur son traîneau à chaque enfant, ainsi qu'une friandise. Pendant ce temps, chacun pouvait se réchauffer avec un verre de vin chaud ou de chocolat chaud en dégustant des biscuits de Noël confectionnés par la restauration scolaire.



# (ZAPPING en images)

## Dimanche 16 décembre - Au théâtre ce soir

Un après-midi sympathique en compagnie d'acteurs enjoués pour la pièce de théâtre « Bonjour Ivresse ». Près de 150 personnes ont assisté à ce spectacle dans l'air du temps, avec en tête d'affiche l'ex chanteur des 2Be3, Franck Delay.



## La ville sous la neige

L'église Saint Nicolas, le parvis de la Mairie, le parc, les rues... avaient revêtu un manteau blanc en ce début janvier. Si cela a été une galère pour beaucoup, les enfants ont, eux, apprécié, comme à l'école des Hauts de Saint Nicolas.



## Les Vœux du Maire font un saut dans le temps

Lors de ses vœux à la population et aux entreprises, le 19 janvier dernier, Monsieur le Maire, Gérard Lambert-Motte, a dressé un bilan non-exhaustif des actions menées en 2012, se félicitant d'une gestion saine et rigoureuse des finances de la ville ayant permis la stabilité des impôts locaux et le non-recours aux emprunts.

Monsieur le Maire a ensuite présenté les projets pour 2013, soulignant que le plan local d'urbanisme avait été approuvé à l'unanimité et que des nouveaux secteurs allaient être ouverts à l'urbanisation. L'ancien central téléphonique sera en partie réhabilité et permettra la construction de 80 maisons de ville. De même, le secteur situé au-delà du CTM sera consacré à une zone d'habitat pavillonnaire. La Zone Industrielle des Colonnes s'étendra, quant à elle, à l'arrière. 2013 sera aussi une année de travaux de voiries pour l'avenue Ribot et la rue Hantelle, mais aussi par l'aménagement d'un carrefour et de parkings entre la rue Giraudoux et le Boulevard de Boissy. La réfection complète de l'impasse Gabriel Péri, ainsi que celle de la rue Jean Jaurès,



entre les rues Jean Moulin et Calmette, sont également prévues.

Un nouveau plan de jalonnement de la ville revoyant entièrement la signalétique, ainsi que l'installation d'un nouveau mobilier urbain d'affichage verront le jour en cours d'année. Quant au projet de jardins familiaux, il se fera sur le terrain à côté du centre équestre. Les modalités d'accès et le règlement sont en réflexion en partenariat avec la Fédération des Jardins familiaux d'Ile-de-France.

Monsieur Le Maire a également évoqué le projet de construction d'un centre de loisirs maternel à l'extrémité de l'école Saint-Exupéry. Ce nouveau bâtiment réutilisera 2 classes et la bibliothèque du rez-de-chaussée de l'école

et, inclura un nouvel espace implanté en partie sur le parc. L'étage de cette extension sera dédié à l'école avec la création de 5 classes et d'une nouvelle bibliothèque.

Au cours de la soirée, la compagnie Acta Fabula a donné un petit spectacle de danse d'époque ramenant les invités sous la période Empire, puis les projetant dans l'effervescence du XIX<sup>e</sup> siècle avec le French Cancan. Un avant-goût de ce que sera la fête du mois de mai.

**Retrouvez l'intégralité du discours du maire, le diaporama et des photos de la cérémonie dans le carrousel d'Actus à la Une sur le site de la ville [www.ville-le-plessis-bouchard.fr](http://www.ville-le-plessis-bouchard.fr)**



## Suppression de la sortie de territoire des mineurs

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, les mairies ne délivrent plus les autorisations de sortie du territoire pour les mineurs qui souhaitent voyager sans leurs parents.

Un mineur français pourra voyager seul avec les titres d'identité demandés par le pays de destination, (carte d'identité dans l'Union Européenne, passeport hors Union Européenne).

Pour assurer la protection des mineurs, une procédure judiciaire (IST) et une procédure administrative réservée aux cas d'urgence (OST) sont prévues. Certains pays imposent parfois des modalités spécifiques supplémentaires, telles qu'un visa ou une autorisation parentale pour les mineurs. Nous vous conseillons de préparer votre voyage en vérifiant au préalable les documents demandés sur l'espace dédié du site internet du ministère des Affaires Étrangères, dans la rubrique « conseils aux voyageurs ».

**Plus d'information : Service Etat-civil-elections au 01 34 13 71 39**



## Zoom sur le salage de nos rues



Les services techniques de la ville ont été à pied d'œuvre depuis le début des intempéries en janvier, pour saler les routes de la commune. Dès réception des alertes de Météo France par fax et sur les téléphones d'astreintes, les équipes ont effectué le salage de TOUTES les routes. Pour exemple, en 6 jours de neige, 15 tonnes de sel ont été déversées sur la ville. Les tournées de nuit se sont effectuées de 2 h du matin à 6 h, puis les équipes à pied avec des saleuses à main ont fait les trottoirs des abords des bâtiments publics : Mairie, accès aux écoles et à la crèche, allées du parc, restaurant scolaire, La Poste et le marché de 6 h à 8 h du matin.

Néanmoins, nous vous rappelons qu'il incombe à chaque particulier de déneiger le trottoir et les accès devant son domicile. Le règlement sanitaire départemental, article 100.2 concernant les voies privées prévoit qu'« en cas de neige et de gel, les propriétaires riverains des voies privées non ouvertes à la circulation publique ou leurs préposés sont tenus dans le moindre délai de débayer la neige et le verglas devant leur immeuble ». Et il précise que « les neiges et les glaces ne doivent pas être poussées à l'égout ni vers les voies publiques. Les tampons de regard et les bouches d'égout, ainsi que les bouches de lavage doivent demeurer libres ».

## EN BREF...

Quelques missions de nos services techniques :

### → POUR LA VOIRIE

- Rebouchage des trous sur les chaussées avec des enrobés à froid.
- Remplacement du mobilier endommagé : potelets, barrières, bancs, corbeilles à papier.
- Traçage de la signalisation horizontale, entretien de panneaux de Police, plaques de rue.
- Entretien des corbeilles sur la voirie et dans le parc Yves Carric et autour des écoles.
- Nettoyage des cours d'école
- Désherbage des chaussées et des allées au cimetière.

### → POUR LES ESPACES VERTS

Tontes, arrosages, plantations des fleurs, arbres, arbustes, désherbage des massifs.

### → POUR L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Réparations courantes : électricité, fuite d'eau, réparation de matériel, peinture, plomberie, serrurerie, menuiserie.

Il faut savoir que le sel n'a une action que si des voitures roulent dessus. C'est pourquoi certaines rues sont parfois restées bien enneigées faute de passage de véhicules.

**Au total, cet hiver, ce sont 15 tonnes de sel qui ont été utilisées sur les routes. ■**



## Les procès-verbaux passent au numérique



**Le temps des contraventions sur support papier est révolu. Les agents de la police municipale intercommunale de Val-et-Forêt sont passés à l'ère numérique avec le procès-verbal électronique.**

Ce nouveau système est opérationnel sur le territoire de Val-et-Forêt depuis quelques mois grâce aux treize appareils qui équipent les patrouilles de Police municipale intercommunale. Toutes les infractions par timbres-amendes seront dorénavant relevées à l'aide d'un boîtier numérique. Le procès-verbal électronique permet la dématérialisation de la procédure de constatation et l'automatisation de traitement des infractions. Sur le terrain, le policier municipal enregistre l'infraction et appose un papillon sur le pare-brise du véhicule verbalisé. Ce papillon signale au

contrevenant qu'il a fait l'objet d'une infraction et qu'il recevra un avis de contravention directement à son domicile. Les infractions sont aussitôt transmises vers le centre national de traitement automatisé des infractions de Rennes. L'avis de contravention dématérialisé est envoyé par courrier au domicile du titulaire de la carte grise.

Le contrevenant devra régler l'amende forfaitaire dans un délai maximum de 45 jours avant majoration. Il aura également la possibilité de contester sous un délai 45 jours maximum en

faisant une requête en exonération avec les pièces justificatives et sans avancer le montant de l'amende.

*\* Sont concernées les communes d'Eaubonne, Ermont, Montlignon, Saint-Prix, Le Plessis-Bouchard et Saint-Leu-la-Forêt*

### CONTACT

**Poste central de Police municipale intercommunale de Val-et-Forêt  
76, avenue du Général-Leclerc –  
95 390 Saint-Prix  
Directeur de la Sécurité et de la  
prévention : Dominique Lebas au  
01 34 27 27 13. ■**

## Quelques règles élémentaires de bien-vivre ensemble

Pour ce magazine de début d'année, nous vous rappelons quelques règles de civisme pour bien vivre tous ensemble.



### • Déjections canines : les maîtres doivent ramasser

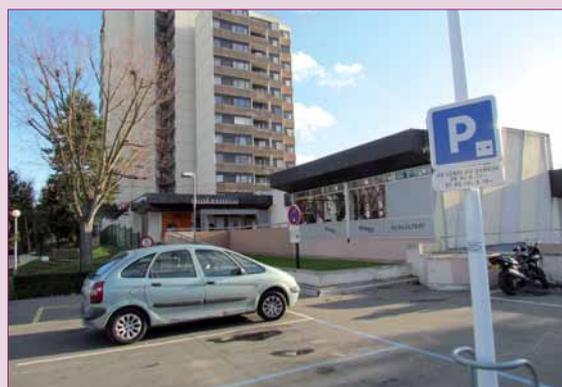
Les chiens doivent être tenus en laisse lorsqu'ils se déplacent sur le domaine public qu'ils ne doivent pas souiller de leurs excréments. Le propriétaire de l'animal doit s'assurer de nettoyer et de ramasser les crottes de son chien immédiatement et par ses propres moyens. Rien de plus désagréable que de marcher sur un trottoir, traverser une pelouse ou une allée du parc et de mettre le pied dans un soi-disant bonheur.

### • Collecte des ordures ménagères : sortez/rentrez vos bacs en temps voulu

Veillez à respecter les horaires de sorties et de rentrées des bacs à ordures qui ne doivent pas rester de la veille au soir jusqu'au lendemain soir sur le domaine public. Il en va de même pour les encombrants qui sont souvent déposés deux à trois jours avant le passage du camion. Cette situation n'est pas tolérable tant pour la sécurité que pour l'hygiène

### • Zone bleue : le stationnement est limité dans le temps

Des zones bleues ont été créées sur les parkings de la ville afin de permettre une rotation du stationnement des véhicules. N'oubliez pas de mettre votre disque et de respecter le temps limité.



## Comment se calcule votre quotient familial 2013 ?

**Pour que vos enfants puissent accéder à la restauration scolaire et aux accueils de loisirs, il est d'abord nécessaire de déterminer votre quotient familial.**

Pour calculer le quotient familial, on divise par 12 les revenus réels annuels (hors abattements) auxquels s'ajoutent les pensions, les revenus capitaux mobiliers, les allocations familiales moins les pensions versées, pour déterminer le revenu mensuel. On divise ensuite la somme obtenue par le nombre de parts fiscales figurant sur la fiche d'impôt sur le revenu (2011 pour une application à compter du 1er janvier 2013). Le résultat permet d'affecter une tranche de revenu fixant la participation financière de la famille aux différents services municipaux.

### Quand le faire établir ?

À la demande du Régisseur, déposer votre feuille d'imposition ou de non-

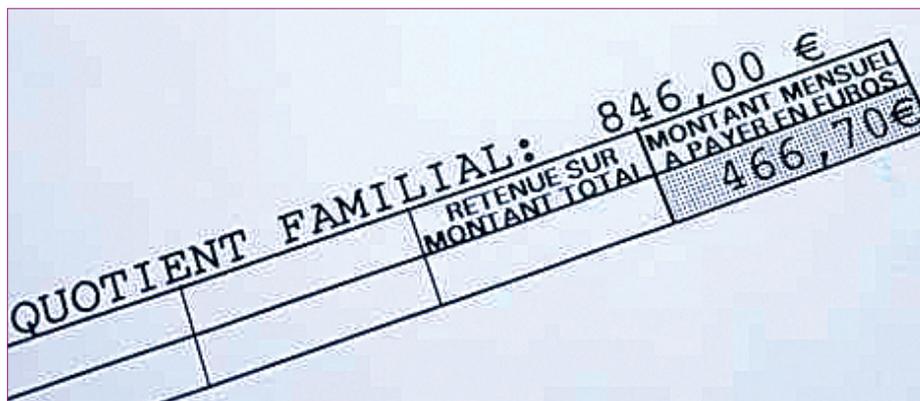
imposition, entre le 1<sup>er</sup> novembre et le 15 novembre de l'année en cours.

### Quelles pièces fournir ? :

- L'avis d'imposition ou de non-imposition concernant les revenus perçus en 2011 de toutes les personnes vivant dans le même foyer pour prendre en compte tous les revenus avant abattements fiscaux.
- Une attestation de la Caisse d'Allocations Familiales ou relevé de compte
- Une fiche d'inscription à compléter (obligatoire chaque année).

- Une attestation de travail des parents qui ont une activité salariée, ou copie de la carte professionnelle pour les chefs d'entreprises (obligatoire pour l'Accueil de Loisirs).
- L'attestation d'assurance scolaire de l'année en cours de l'enfant (obligatoire pour l'Accueil de Loisirs)

**La non-présentation des pièces demandées pour le calcul de votre quotient familial entraînera l'application du tarif maximum. ■**



|                           |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| QUOTIENT FAMILIAL:        | 846,00 €                         |
| RETENUE SUR MONTANT TOTAL | MONTANT MENSUEL A PAYER EN EUROS |
|                           | 466,70€                          |

## Les hôpitaux d'Argenteuil et d'Eaubonne – Montmorency créent une fédération d'onco-hématologie

Afin de favoriser la continuité de la prise en charge des patients atteints de cancer sur le Val d'Oise, les équipes d'oncologie et de radiothérapie des deux hôpitaux ont mis en place une organisation commune : une fédération inter-hospitalière d'onco-hématologie. Objectifs ? Améliorer la lisibilité de l'offre publique de soin sur le département, faciliter l'accès des patients aux filières de prise en charge, déployer une médecine personnalisée, mieux prendre en compte les évolutions au vieillissement et à la chronicité des pathologies, développer la recherche clinique et thérapeutique.

**Pour plus de renseignements, connectez-vous aux sites internet des hôpitaux : [www.hopital-simoneveil.fr](http://www.hopital-simoneveil.fr) ou [www.ch-argenteuil.fr](http://www.ch-argenteuil.fr)**



## EN BREF...

### → JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS CHERCHENT FAMILLE D'ACCUEIL

Des lycéens d'Allemagne, des Etats-Unis, du Mexique ou d'ailleurs, viennent en France via l'association CEI-Centre d'Echanges Internationaux pour passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois. Au collège ou au lycée, ils sont là pour apprendre notre langue et découvrir notre culture en immersion totale dans une famille française. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles bénévoles. Si l'expérience vous intéresse, appelez vite !

**CEI- Julie Benoit**  
**06 62 31 44 22 ou**  
**bureau coordina-**  
**teur : 02 99 20 06 14**

### → DATES À RETENIR

**Prochain Conseil Municipal :**  
 4 avril à 21 h en Mairie

### Permanences du Député Jean-Noël Carpentier :

Afin de rencontrer les habitants, le député Jean-Noël Carpentier, maire de Montigny-les-Cormeilles, tiendra ses permanences du 1<sup>er</sup> semestre 2013 les lundis 25 mars, 22 avril, 27 mai et 24 juin de 18h30 à 20 h, salle Anatole-France 18 avenue Anatole France à Beauchamp. Ces permanences accueillent les habitants de Beauchamp, Plessis-Bouchard et Pierrelaye.



## Des rois et des reines à l'honneur



Les intempéries de janvier ont freiné quelque peu nos seniors, puisque seulement 280 d'entre eux se sont rendus, cette année, à la traditionnelle galette des rois.

Les Compagnons du Temps Libre et la maison de retraite du Tiers Temps ont

répondu présent. Dans son discours, M. Le Maire a fait part des sorties qui seront proposées en 2013 pour les seniors, puis trois artistes de « show en scène » ont présenté un spectacle de qualité avec en première partie, la chanteuse Florence Martinet qui a

interprété tout un répertoire de chansons françaises. Après l'entracte et les galettes, le spectacle a repris avec « Les blacks Fingers » (magie et ombres chinoises). L'animation dansante avec javas, valse, tangos, madison... a clôturé l'après-midi. ■



## DU CÔTÉ DES SORTIES

Les sorties payantes des seniors à partir de 60 ans :

-Le spectacle Opérette « Andalousie » au Théâtre d'Enghien le jeudi 28 mars\*

(\*Inscriptions au CCAS



Opérette de  
**Francis LOPEZ**  
Livret de Raymond VINCI

La sortie annuelle offerte (pour les seniors à partir de 69 ans) sera une journée à Dreux le mardi 28 mai, avec visite de la Chapelle Royale et de l'Ecomusée des Vignerons. Un repas est également prévu. (inscriptions courant avril-mai).



## Vacances de Noël aux accueils de loisirs



Une vingtaine d'enfants de primaire ont profité de la première semaine de Noël aux accueils de loisirs avec au programme la création de décoration de Noël et de cartes de vœux, un grand jeu sur les lutins de Noël et le spectacle Scooby-doo aux Folies Bergère. Lors de la seconde semaine, quarante enfants se sont amusés sur le thème de l'exotisme en créant un jeu de société sur les vacances (plateau, cartes, règles...). Puis, ils ont rivalisé lors des Olympiades du camping, se sont rendus au bowling et ont aussi créé des masques en plâtre à partir des visages de leurs camarades. La semaine s'est achevée sur un spectacle de magie dynamique et interactif au centre culturel. ■

## La magie de Noël s'invite aux accueils de loisirs maternels



Une trentaine d'enfants étaient présents lors de ces vacances de Noël sur le thème de la féerie. Ils ont créé des baguettes magiques,

des couronnes et chapeaux de fées, des ailes d'elfes... L'atelier chocolat avec le chef du restaurant scolaire a aussi remporté un franc succès. Lors de la première semaine, les enfants ont aussi eu droit à un bal saupoudré de petits jeux et de confiseries, ils ont joué à un Trivial Pursuit sur les dessins animés avec les grands de primaires et ont été voir Scooby-doo à Paris, avec eux. Lors de la seconde semaine, les enfants ont aussi pratiqué des activités sportives au gymnase, ont participé à la création de marionnettes et de saynètes qu'ils ont présentées à leurs cama-

rades et se sont rendus au cinéma pour voir « Ernest et Célestine », un beau film d'animation en aquarelle. Ils ont assisté à un spectacle de magie interactive, donné par Régis Magic, qui a enflammé son jeune public. ■



## Noël à la SMJ

Lors de ces vacances, les jeunes se sont rendus à la patinoire et à Disneyland. Ils ont également assisté à un spectacle au point-virgule, une pièce de théâtre intitulée « La véritable histoire de Roméo et Juliette ». Côté activités, les jeunes ont pu décorer la structure pour Noël, confectionner des cadres photos et des boîtes cadeaux, participer à un grand jeu intitulé « fureur au tir » et travaillé sur le projet de fin d'année. animateurs et ados ont joué au laser game avec les pistolets laser de la SMJ au gymnase Alexopoulos. La session s'est achevée avec un grand goûter lors duquel les jeunes ont inauguré leur nouvelle cuisinière, en faisant des fondants au chocolat.



## Des nouveaux rythmes scolaires difficiles à mettre en place



Après l'empressement du gouvernement à mettre en place de nouveaux rythmes scolaires dès la rentrée 2013, force est de constater que les enseignants comme les parents et les collectivités ne sont pas prêts, compte tenu du manque de lisibilité des textes, à ce changement si rapide. Cette réforme implique pour la commune et les familles, des coûts supplémentaires importants et une réorganisation des activités péri et extrascolaires. La réforme sera finalement rendue obligatoire en 2014.

D'ici là, la Municipalité réfléchit à la meilleure mise en place possible.

### Que dit la réforme ?

Le principe d'une semaine scolaire de 24 heures d'enseignement répartie en journée de 5h30 et incluant le mercredi matin, soit une demie journée de 3h30, devra être mis en place.

La durée de la pause méridienne ne peut être inférieure à une heure trente.

### Activités pédagogiques complémentaires

L'actuelle aide individualisée (2 h/ semaine) pour les élèves rencontrant

des difficultés dans les apprentissages, sera transformée en une heure d'activités pédagogiques complémentaires. Cette heure sera encadrée par des enseignants au bénéfice d'un groupe restreint d'élèves.

**Pour l'heure, la ville souhaite surseoir à l'application de la nouvelle organisation des rythmes scolaires à la prochaine rentrée, afin de réfléchir aux modalités de mise en place en concertation avec les enseignants et les parents d'élèves, de prévoir les recrutements nécessaires et d'évaluer les surcoûts. ■**

## Agenda des écoles

### École des Hauts de Saint Nicolas

- Jeudi 21 mars : Bal du carnaval
- Jeudi 4 avril : Sortie à la cité des Sciences et à la Cité de la Musique pour les petites et moyennes sections
- Mardi 23 avril : les deux classes de Moyens-Grands se rendront à Thoiry
- Vendredi 31 mai : rencontre avec les parents autour du projet musique

### École Anne Frank

- Mardi 26 mars : Fête du Printemps avec la compagnie « Mambo-Swing-Tagada » pour un bal costumé des enfants.
- Mardi 28 mai : sortie de toute l'école à Thoiry. Travail sur les loups.
- Vendredi 7 juin de 18 à 21 h : Kermesse

### École Saint Exupéry

- Mardi 16 avril en soirée : spectacle musical des classes de CP, réservé aux enfants et parents de l'école. Centre culturel J. Templier
- Mardi 23 et jeudi 25 avril : Jeux olympiques dans le cadre de la participation à la grande fête historique de la ville.
- Vendredi 14 juin de 18h30 à 22 h : kermesse

### École F. Gaillardet

- Projet sécurité routière à venir.
- Vendredi 29 mars à partir de 18h30 au centre culturel : Loto
- Cette année, l'école n'organise pas de kermesse, mais un LOTO exclusivement réservé aux enfants et parents des 4 écoles de la commune.
- Mai (date indéterminée) : Course contre la faim pour les CM2

# Du côté des écoles

## École des Hauts de Saint-Nicolas

Le Père Noël a rendu visite aux enfants dans leur classe, le 13 décembre dernier et a distribué livres et chocolats.

L'école a organisé une semaine « galette des rois » du 21 au 25 janvier. Chaque jour, une classe a confectionné des galettes et les a ensuite dégustées.

Projet musical et rencontre avec les parents le 31 mai.



## École Anne Frank

Le Père Noël a rendu visite aux enfants dans leur classe, le 11 décembre dernier et a distribué livres et chocolats.



## École Saint Exupéry

Les classes de CE1 et CM2 ont bénéficié de créneaux de piscine à Franconville.

Des intervenants du Musée en herbe de Paris sont venus initier les élèves de CE2 aux arts picturaux. Les élèves de Mmes Berlot, Collet et Sayenni, ont découvert de façon ludique et humoristique, les peintures de Picasso et Matisse.

Les élèves de la classe de Mme Gaiddon ont visité la Basilique de Saint Denis, le premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique. Ils ont aussi découvert la nécropole royale et sa collection unique en Europe de plus de 70 gisants et tombeaux sculptés.



## École Frédéric Gaillardet



Les classes de CM2 des deux écoles primaires ont profité de 4 séances de tir à l'arc.

Des intervenants du Musée en herbe de Paris sont venus initier les élèves de Mme Canduso aux arts picturaux, qui ont découvert, de façon ludique et humoristique, le travail de Matisse.

Les CM2 participeront, cette année encore, à la Course contre la faim. La date est à l'heure actuelle indéterminée.

Les classes sont inscrites au prix des Incorruptibles : les élèves s'engagent à lire les ouvrages sélectionnés, se forger une opinion personnelle sur chacun, voter pour leur livre préféré afin de décerner le 1<sup>er</sup> Prix de littérature jeunesse des jeunes lecteurs.

## Plus que quelques jours pour les inscriptions de la rentrée 2013/2014

Les inscriptions scolaires se font jusqu'au 29 mars 2013. Pour les modalités, reportez-vous aux affiches sur les portes et tableaux d'affichage des écoles et sur le site internet de la ville (rubrique actus à la Une ou vie scolaire).



## Inscription au concours « Fleurs chez nous 2013 »

Avec l'arrivée du Printemps, le concours de fleurissement « Fleurs chez Nous » repart en force. Prenez le chemin du jardin ou du balcon et à vos plantations!

Les inscriptions seront ouvertes du 2 au 31 mai inclus. Deux catégories sont proposées: jardins et balcons individuels ou fenêtres sur rues pour les résidences. Tous les participants sont récompensés et trois prix sont décernés pour chaque catégorie. Le jury organisera une visite obligatoire pour concourir en juin/ début juillet au cours de laquelle il prendra en considération le fleurissement, l'harmonie générale, celle des couleurs, l'entretien et l'originalité, mais avant tout, une passion que l'on souhaite faire partager. L'aspect financier et la taille



du jardin ne seront pas des critères de choix. Sous la catégorie « jardin » pourront être inscrits les potagers, cours fleuries, jardinets.

**Renseignements :**  
**Ophélie CARDINET au 01 34 13 71 39**  
**ou**  
**mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr** ■

## Faites vous-même votre compost!



Le Syndicat Emeraude, en partenariat avec la Municipalité, propose aux habitants propriétaires de jardins privés, un composteur de 320 litres ou de 620 litres moyennant une participation de 15 ou 30 euros.

Vous pourrez ainsi fabriquer de l'engrais naturel grâce à :

- vos déchets de cuisine (épluchures de légumes et de fruits, filtres à café, thé, pain),
- vos déchets de jardin (herbes, feuilles mortes, fleurs fanées, déchets de tontes et petites tailles).

Un guide pratique du compostage, ainsi qu'une notice de montage vous seront remis avec votre composteur en kit.

### Un bio-seau de 7 litres offert !

En échange de la signature d'une "Charte d'engagement au compostage individuel", un bio-seau de 7 litres vous sera fourni gratuitement avec votre composteur. Ce petit contenant pratique, muni d'un couvercle et d'une anse, facilite le stockage temporaire et le transport des déchets de cuisine jusqu'au composteur.

Pour bénéficier de cette offre, remplissez et retournez au Syndicat Emeraude le coupon-réponse ci-dessous, accompagné d'un chèque libellé à l'ordre du Trésor Public.

Les composteurs (1 par foyer) seront attribués en fonction de l'ordre de réception des réponses.

Une fois les demandes recensées, un bon d'enlèvement vous sera adressé pour le retrait du matériel.

**Contact**  
**Syndicat**  
**Emeraude**  
**01 34 11 92 92**  
**adm@syndicat-emeraude.com**



**COUPON-RÉPONSE** à retourner impérativement avant le 30/04/2013 à l'adresse suivante :  
 Syndicat Emeraude Parc d'Activités des Colonnes - 12, rue Marcel Dassault - 95 130 Le Plessis-Bouchard

Mme, M .....

Adresse .....

Ville ..... Tél. : .....

*Pour une surface de jardin comprise entre 200 et 400 m<sup>2</sup>, nous vous conseillons un composteur de 320 litres ; pour une surface entre 400 et 1000 m<sup>2</sup>, nous vous conseillons un composteur de 620 litres.*

Est intéressé(e) par l'acquisition d'un composteur :

- de 320 litres au prix de 15 € (en plastique recyclé ; dimensions monté - 76 cm x 76 cm, hauteur 85 cm)
- de 620 litres au prix de 30 € (en plastique recyclé ; dimensions monté - diamètre : 118 cm, hauteur 82 cm)

Ci-joint le chèque de réservation, à l'ordre du Trésor Public.

Fait à ..... le ..... Signature (précédée de la mention *lu et approuvé*)



# Semaine du développement durable dans les écoles élémentaires et les centres de loisirs

Du 2 au 12 avril 2013, des animations sont organisées par Val-et-Forêt dans les classes de CM2 des villes de Montlignon, Ermont, Saint-Leu-la-Forêt et du Plessis-Bouchard, ainsi que dans les centres de loisirs des villes de Saint-Prix et Eaubonne.

Les enfants seront sensibilisés au développement durable par des experts et participeront à des ateliers de dessins avec un dessinateur professionnel sur les thématiques de la biodiversité, la forêt, l'eau, les déplacements, le climat, les énergies et les déchets. Les illustrations serviront ensuite à la création d'un agenda et d'un calendrier durables, qui seront remis à la fin de l'année scolaire à tous les enfants des classes de CM2 pour l'agenda et pour les élèves de CP au CM1 pour le calendrier du territoire.

Pendant cette semaine « verte », vous pouvez participer aux différents ateliers et animations des communes du territoire de Val et Forêt. Retrouvez tout le programme d'animation dans la rubrique environnement et bibliothèque du site de la ville.

La Municipalité, en partenariat avec « Bibliothèque pour Tous », Val-

et-Forêt et le Syndicat Emeraude, proposent une thématique sur le recyclage des déchets. Les animations se dérouleront au centre culturel Jacques Templier.

→ Du 2 au 6 avril

**Une exposition : « Un regard d'enfant sur les déchets »** prêtée par la Bibliothèque départementale du Val-d'Oise, pour tout public

→ Le mercredi 3 avril à 10 h et 11 h

**Deux ateliers menés pas l'association Ecocivicom :** visite commentée de l'exposition « un regard d'enfant sur les déchets » puis manipulation, revalorisation et réduction des déchets, suivie d'un film de 5 minutes sur les déchets plastiques.

Ces animations pour tout public sont gratuites, mais sur réservation indispensable au 01 34 13 93 89.



→ Samedi 6 avril à 15 h

**Séance de conte « La vie trépidante des poubelles »**, écrit et raconté par Constance Félix. Conte sur le tri et le recyclage des déchets pour tout public à partir de 5 ans.

Cette séance, offerte par la commune, est ouverte à tous et gratuite, mais sur réservation indispensable au 01 34 13 35 44

À noter : Une séance sera exclusivement réservée aux enfants du centre de loisirs du Plessis-Bouchard le mercredi 3 avril.

→ Samedi 6 avril de 16 h à 17 h

**Démonstration de compostage et de lombricompostage**, présentée par le Syndicat Emeraude, pour tout public

## « Dites STOP aux emballages superflus », le bilan

Pour faire face au suremballage des produits, qui représente plus de 30 % du poids et 50 % du volume de nos poubelles, le Syndicat Emeraude et l'hypermarché Auchan de Soisy-sous-Montmorency, ont mené une opération « Stop aux emballages superflus » du 12 au 16 septembre 2012 dans le magasin. Bilan.

Sur un « point de déballage » aménagé en sortie de caisse, les consommateurs avaient la possibilité de se débarrasser de tout emballage jugé superflu. Grâce aux consommateurs sensibilisés, 278 emballages ont été collectés soit 8 kg de déchets superflus. Ce sont les cartons d'emballage qui ont été déposés en grandes quantités ; les cartonnets des packs de yaourts représentaient le plus grand nombre (36 %), venaient ensuite les emballages de cartons divers : des plats préparés et surgelés (9 %), des gâteaux (6 %) ... Dans la catégorie des plastiques, ce sont les sachets plastiques qui sont présents en grand nombre (7 %), suivis de près par les films plastiques (6 %), et les blisters (5 %).

Les industriels font des efforts afin de réduire

les déchets générés par leurs produits. Les fabricants peuvent en effet concevoir leurs produits pour qu'ils aient moins d'impact sur l'environnement au moment de leur fabrication, leur utilisation et leur abandon. C'est ce que l'on appelle l'Éco-conception. Un effort de mieux en mieux intégré mais qui doit se poursuivre !

Cette opération a permis de démontrer que, lors de vos achats, vous pouvez devenir acteur de votre consommation en vous orientant plutôt vers les produits les moins emballés, et donc plus respectueux de l'environnement comme :

- les produits en éco-recharges ou concentrés
- les grands conditionnements (formats familiaux, mais attention aux dates limites de consommation.
- les produits réutilisables
- le vrac ou à la coupe

Pour plus d'information sur les emballages, consulter les sites :

- [www.reduisonsnosdechets.com](http://www.reduisonsnosdechets.com)
- [www.ecoemballages.fr](http://www.ecoemballages.fr)
- [www.clcv.org](http://www.clcv.org)

À vous de faire le bon geste en choisissant les bons produits !



## Nouvelles plantations

Plusieurs arbres malades du parc Yves Carric ont été coupés en septembre dernier. Neuf arbres de collection, d'essences précieuses, Tulipier de Virginie, Gingko Biloba, Cornouiller à fleurs, mûrier à fleurs blanches, arbre à mouchoirs, Frêne à fleurs, Noisetier de Byzance, Magnolia kobus, arbre au caramel... ont été replantés avec soin en février.



## La salle de musculation baptisée du nom d'Alain Albert-Brunet



C'est le 9 février dernier que son épouse et ses enfants, ses proches, les membres de K' Danse Gym et les élus... se sont

retrouvés à la salle de musculation du gymnase Alexopoulos pour rendre hommage à Alain Albert-Brunet, qui fut le président de K' Danse Gym de 1984 à 2011, en la baptisant de son nom.

Après des discours émouvants de Mme Duval, nouvelle présidente de l'association et de Monsieur le Maire, Mme Albert-Brunet a levé le voile sur la plaque et reçu un bouquet de fleurs.

Le public a ensuite levé son verre à la mémoire d'Alain Albert-Brunet, un homme qui a marqué son époque et qui laisse son empreinte pour les générations sportives futures.



### Hommages

**La Municipalité tenait à rendre hommage à trois figures emblématiques du monde associatif de la ville, qui nous ont quittées.**

**Henri BOURRET**, président du CSPB est décédé début janvier. Il a été le fondateur du CSPB, dont nous célébrons en septembre les 40 ans d'existence. C'était un homme d'énergie, d'idées et qui avait une grande passion pour les sports et l'engagement associatif. Une passion dans laquelle il a entraîné sa femme et ses enfants, aujourd'hui, eux aussi, très investis au sein de la commune.

**Estelle SOKOLOFF** nous a également quittés en janvier. Elle avait été présidente de l'association « Plessiscrabble » de 1995 à 2010. Grâce à sa bonne humeur et son esprit associatif, Estelle Sokoloff avait réussi à don-

ner une véritable ampleur au club, qui compte aujourd'hui de nombreux adhérents.

**Yvonne LEBERT**, est arrivée à la Bibliothèque en 1980 dans les anciens locaux du Club Culture et Loisirs et est restée au sein de l'équipe jusqu'en 2003. Responsable de l'association, elle a assuré l'aménagement de la bibliothèque lorsque celle-ci a été transférée au centre culturel. C'est aussi grâce à elle, que le fonds d'ouvrages s'est enrichi puisqu'elle a fait l'acquisition de nouvelles collections, faisant passer le fonds de livres



de 4000 à 7000 ouvrages. Yvonne LEBERT était un esprit curieux, très ouvert et rigoureux. L'ensemble de l'équipe avait beaucoup apprécié de travailler avec elle. Elle avait l'esprit associatif et rassembleur. Elle a donné beaucoup de son temps à l'association. La Bibliothèque, telle qu'elle est aujourd'hui, lui doit beaucoup.

*Un fait particulier : dans les années cinquante, dans le cadre d'un reportage sur la vie de famille, le photographe Robert Doisneau a pris quelques clichés chez Yvonne et Pierre Lebert, dans leur maison de l'allée du Paradis. Ces photos figurent dans le livre de Robert Doisneau et Daniel Pennac "la vie de famille". Cet ouvrage est consultable à la Bibliothèque.*

**Le Conseil Municipal présente toutes ses condoléances aux familles et amis de nos trois disparus.**

## Du Krav Maga au Plessis-Bouchard



Après un lancement très concluant la saison dernière au sein du Club de Karaté de la commune, la section Krav Maga a créé sa propre association : Le K.M.P.B. Le Krav Maga du Plessis-Bouchard vole dorénavant de ses propres ailes depuis septembre 2012.

Le Krav Maga (« combat rapproché » en Hébreu) est une méthode d'autodéfense israélienne créée en 1930 par Imi Lichtenfeld. Arrivé en Europe dans les années 90, cet art martial a tellement prouvé son efficacité qu'il est aujourd'hui pratiqué par les militaires et les policiers du monde entier. À ce titre, le professeur Eric DUPUIS, 3<sup>e</sup> Dan et diplômé d'État, Major-Instructeur des Forces de l'Ordre, met son professionnalisme au service de ses élèves.

Il propose un enseignement accessible à tout public, de tout âge et adapté à toute condition physique. Ses deux axes pédagogiques principaux et complémentaires sont le self-défense,

pour être capable de se dégager rapidement d'une agression soudaine et le combat au corps à corps, permettant d'acquérir une variété de techniques pour se sortir indemne d'un conflit caractérisé.



### Calendrier du premier semestre 2013 des manifestations sportives

**Vendredi 22 mars :** Championnat de France de Tennis de table avec l'EPBTT- Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 20 h à 00h30

**Dimanche 24 mars :** Challenge du Val d'Oise d'équitation au centre équestre et terrain de football de 8 h à 20 h

**Vendredi 5 avril :** Championnat de France de Tennis de table avec l'EPBTT- Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 20 h à 00h30

**Samedi 6 avril :** Compétition départementale d'Escrime - Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 9 h30 à 20 h

**Du 12 au 28 avril :** Tournoi Open Seniors de tennis- 4<sup>e</sup> série au TCPB, rue Siegfried. Inscription auprès du Juge arbitre M. Duboisset au 01 39 32 91 46 ou duboisset.bernard@hotmail.fr

**Vendredi 19 avril :** Championnat de France de Tennis de table avec l'EPBTT- Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 20 h à 00h30

**Dimanche 21 avril :**

- Course du Val d'Oise des écoles de vélos. Souvenir Catherine Noël. Course sur route, vélo cross dans le parc Yves Carric (sous réserve de confirmation du circuit initial)

- « Plaine Air » de Running Evasion 95, course pédestre contre la montre au terrain d'ébat, chemin de la maison neuve et chemins communaux

**Samedi 1<sup>er</sup> juin :** coupe du Plessis de Naginata - Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 13 h30 à 18 h

**Samedi 8 juin :** Remise des ceintures de judo du CSPB - Gymnase Guillaumie (Grande salle) de 9 h30 à 20 h

**Samedi 22 juin :** Fête des cours d'initiation gym de K'danse Gym - Gymnase Alexopoulos de 15 h à 19 h

## « Plessis en Jazz »

# Sur les chemins musicaux du jazz des années trente à la pop

C'est une excursion au pays du jazz et des tubes pop des années 80 revisités, que nous propose le jazzman, Matthieu Boré et son quartet.

**M**usicien éclectique, ce pianiste et chanteur aborde le rock et le trip-hop avant de trouver son style de crooner jazz dans les albums « Sometimes On My Own » en 2007 et « FriZZante! » en 2009 avec des reprises et des compositions personnelles. Pour le « Plessis en Jazz », Matthieu Boré reprendra des standards du répertoire des années 30 et des morceaux de son nouvel album « Roots » (Cheek to cheek, Georgia, Just a gigolo...) qui a la particularité de présenter des reprises pop des années quatre-vingt, accommodées au rythm'n'blues et à la soul. L'ensemble est à la fois surprenant et cohérent, Matthieu Boré a su marier ses influences, ses racines, pour n'en faire plus qu'une.

La première partie du concert sera assurée par l'atelier Jazz de l'École Municipale des Arts et de la Musique du Plessis-Bouchard sous la direction de Didier Haboyan. Leur répertoire reprendra des standards de Sydney Bechet et Sony Rollins, Duck Pearson et Lee Morgan.

**Samedi 23 mars à 20 h : première partie et à 21 h : Matthieu Boré**

Tarif : 12 € - Tarif réduit : 7 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Réservations au Centre culturel J. Templier, Melle Karine PALCY : 01 34 13 35 44

Buvette et restauration sur place : « Le Plessis en Jazz » est une soirée-concert en configuration cabaret. Des

Le Plessis-Bouchard

LE PLESSIS EN JAZZ

Matthieu BORÉ et son quartet. Reprise de standards des années 30 et de versions Pop

Première partie : Atelier Jazz de l'EMAM avec les standards de Sydney Bechet, Sony Rollins, Duck Pearson et Lee Morgan.

Buvette & restauration sur place

SAMEDI 23 MARS 2013 À 20 H  
au Centre culturel Jacques Templier  
Tarifs : 12€ - Tarif réduit : 7€ - gratuit pour les -12 ans  
Réservations : 01 34 13 35 44

petites tablées rondes sont disposées dans la salle Jean Vilar. Le public peut commander des boissons et du champagne à la buvette tout en assistant au concert.

## Le 42<sup>e</sup> salon de peinture se fait des toiles

Le 42<sup>e</sup> salon de peinture et de sculpture s'est tenu du 24 février au 10 mars dernier. Cette année, les deux artistes à l'honneur étaient Alexis Michel, un peintre autodidacte de l'imaginaire et du rêve; et Dominique Emmanuel, sculptrice qui travaille l'argile dans son atelier de Domont. Son inspiration? Les femmes en mouvement, en émotion, en rondeurs... qu'elle met en valeur au travers de la technique du raku. Le traditionnel coup de chapeau a été attribué à la peintre Dany Raccach-Demée, ancienne élève des Beaux-Arts de Tours qui a enseigné dans différents ateliers valloisiers. Si l'huile a sa préférence, ce sont ses travaux à l'aquarelle, au pastel et le dessin à la plume qu'elle a dévoilé sur ce salon. Elle a par ailleurs proposé un travail sur le vif au public présent le samedi 2 mars en réalisant un dessin à l'encre de chine. Pour accompagner ces 3 artistes du Val d'Oise, près de 120 artistes de tous horizons ont exposé plus de 300 œuvres, figuratives ou abstraites, représentant la majorité des expressions plastiques et la diversité de styles.

A l'occasion du vernissage, le Maire, Gérard Lambert-Motte a remis le prix de la ville à Madame Mireille Garcia-Lemoine et le prix Coup de Cœur à Monsieur Alain Caylat. Monsieur Devienne, Président du Cercle des Arts, a remis ceux à l'association.



## Concert gastronomique pour le Noël de l'ÉMAM!

C'est un concert de Noël inhabituel que l'École Municipale des Arts et de la Musique a mis au point cette année avec un menu de fête pour une salle pleine et enthousiaste.

En amuse-bouche, un conte musical par les plus petits, en mise en bouche « La tartine de beurre » de Mozart, en entrée des quadrilles de Chabrier sur des airs de Tristan de Wagner suivis de quelques chants de Noël en guise de hors-d'œuvre.

Les plats concoctés par les orchestres et la classe de chant ont couronné ce programme de fête et de réveillon : Sérénade à galantine, Les haricots de Francis Lopez. Le dessert comportait deux célèbres chansons des années 60, La salade de fruit et Scoubidou et une chanson québécoise : le Père Noël a beaucoup engraisé.

Ce concert, dédié à Anne-Marie Lecerf, secrétaire de l'école pendant près de 20 ans, qui nous a quittés en novembre dernier et qui donna ce caractère familial et accueillant si caractéristique de l'EMAM, s'est terminé avec un air irlandais joué et chanté à sa mémoire par tous les musiciens de la soirée.

## Fête de l'été : scène ouverte, appel à candidature



Vous avez un talent musical, de compositeur ou de chanteur ? Vous aimez vous produire devant un public, seul ou en groupe ? Vous êtes amateur, mais voulez goûter à la scène...

Alors n'attendez plus, inscrivez-vous dès maintenant à la scène ouverte de l'été.

Scène ouverte de 15 h à 19 h 30 – tout type musical (jazz, pop, rock, rap, variétés...).

Une fiche d'inscription est disponible au centre culturel ou téléchargeable sur le site de la ville rubrique culture et loisirs. Les candidats auront jusqu'au samedi 1<sup>er</sup> juin pour déposer leurs

demandes d'inscription accompagnée d'une bande-son sur support Mp3.

Karine PALCY au Centre culturel : 01 34 13 35 44 ou [centre.culturel@ville-le-plessis-bouchard.fr](mailto:centre.culturel@ville-le-plessis-bouchard.fr)

En fonction du nombre d'inscrits, la ville sera amenée à déterminer la planification et la durée de la prestation.

## Les orchidées sont de retour

Le centre culturel de la ville met à nouveau les orchidées en scène avec la collaboration de l'association Orchidées 95. L'exposition



qui se déroulera sur deux jours au centre culturel les 28 et 29 septembre, réunira toute une collection d'orchidées. Au programme : des ateliers de rempotage, de l'artisanat autour de l'orchidée, des conférences...

# Voyage au cœur du XIX<sup>e</sup> siècle : J - 60 !

## Grand dîner musical

Le dîner musical est l'une des seules animations payantes et sur réservation obligatoire de la fête du mois de mai.

Ouvert prioritairement aux Plessis-Buccardésiens, ce dîner convivial, servi à l'assiette, se prendra sous tente. Le repas sera assis et amené à table par des serveurs en tenue. Le dîner est à 19 h 30 et l'ouverture des portes à 19 h.

Le service et la restauration sont assurés, sur place, par un traiteur professionnel qui vous propose un menu raffiné.

## MENU

### Apéritif

Soupe pétillante à la fraise et Cointreau®  
Cocktail de jus de fruits (pour les enfants)  
Trio de gambas croustillant et sa crème citronnée

### Entrée

Tatin de foie gras aux pommes caramélisées sur son lit de verdurette

### Plat

Filet de canette aux poires caramélisées  
Gratin dauphinois aux cèpes  
Fagot de haricots verts

### Fromage et dessert

Verdurette entourée de ses 3 fromages (Brie, Tomme et chèvre)  
2 boules de pain par personne  
Café gourmand (ou chocolat gourmand pour les enfants)  
Crème brûlée, macaron, choco-praliné, cannellé de Bordeaux

### Boissons

Vin (une bouteille pour 3) et eau minérale plate et pétillante à volonté  
Eau et jus de fruit pour enfants à volonté  
Tous les légumes et pains sont BIO

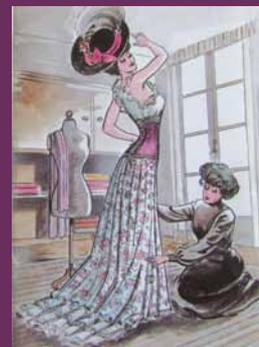
## Soyez éco-citoyen, venez à pied !

Afin de faciliter l'organisation et l'accès à la grande fête, qui sera située dans le parc Yves Carric, la Municipalité vous invite à venir à pied ou en vélo. En effet, bien que des parkings soient à disposition, ils arriveront vite à saturation. Lors de la Médiévale de 2006, plus de 3 000 personnes, dont des visiteurs venus de l'extérieur, s'étaient rendus sur notre commune.

Par ailleurs, l'installation des infrastructures entraînera la fermeture du parking du centre culturel du 13 au 22 mai mais également, des fermetures temporaires de rues aux abords du centre culturel. Une information fin avril sera publiée sur le site de la ville. Nous vous remercions de votre compréhension.

## Faites votre costume vous-même !

Marie-Odile, au cours « Atelier fait main » de K'DANSE GYM, propose de vous conseiller et de vous aider à réaliser votre costume : le mardi de 19 h à 21 h, le mercredi de 14 h à 16 h et le samedi de 9 h 30 à 11 h 30  
Retrouvez-la à « La Bergerie », 4 Rue Marcel Clerc, 95130 Le Plessis Bouchard



L'animation de ce dîner à l'heure du Paris de la Belle Époque, sera assurée par une chanteuse professionnelle. Elle interprétera des chansons issues d'un répertoire XIX<sup>e</sup> et des chansons réalistes françaises rappelant les cafés concerts et les divertissements canailles. L'univers de la fête sera aussi présent avec quelques acteurs allant de table en table pour vous divertir de boniments et autres tours de magie.

Tarif adulte : 25 € et tarif enfant de moins de 12 ans : 15 €

RÉSERVATIONS OBLIGATOIRES à partir du 4 avril jusqu'au 27 avril inclus dans la limite des places disponibles auprès de Karine PALCY, au centre culturel du lundi au vendredi de 15 h à 20 h et le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 01 34 13 35 44

## FLASH.. FLASH.. FLASH..

- Le défilé en costumes partira à 14 h de la Mairie- Rendez-vous à 13 h 30
- Animations tout le week-end
- Grand final de clôture avec le spectacle « Hors les Rails » dans le parc Yves Carric le dimanche 19 mai de 17 h à 18 h.
- Possibilité de balade à dos de poneys pour les enfants (payant)
- Répétition de danses d'époque ouvert à tous : 1<sup>er</sup> rendez-vous mercredi 20 mars à 20 h salle Jean Vilar au centre culturel Jacques Templier
- Appel à prêt : nous recherchons pour la décoration du parc, des tonneaux, charrettes, ballots de paille...
- Une nouvelle adresse pour louer vos costumes : le Dressing, 68 avenue du Président Wilson 93 200 La Plaine Saint Denis. Tel. : 06 10 84 27 63

# Vos rendez-vous...

## Mars

**Samedi 23**

« Plessis en Jazz » avec en 1<sup>ère</sup> partie l'atelier Jazz de l'EMAM mené par Didier Haboyan puis en invité principal le jazzman Matthieu Boré. (voir page 18)

**Mardi 26 à partir de 14h30**

Film documentaire débat Cap Monde « Irlande: l'île émeraude », tarif: 6 € pour les adultes et 2 € pour les moins de 18 ans.

**Mercredi 27 à partir de 15 h**

Spectacle proposé par « Bibliothèque pour tous »: « Le pinceau mille pattes », sensibilisation et initiation à la peinture. Renseignements: 01 34 13 93 89

**Jeudi 28 à partir de 19h30:**

Jeudi de l'EMAM.  
Salle Yvette Chauviré du centre culturel

**Vendredi 29 à partir de 18h30**  
Loto de l'école Frédéric Gaillardet



## Avril

**Du 2 au 6**

Semaine du développement durable sur le thème des déchets (voir le programme en page 15)

**Samedi 6 à partir de 15 h**

Conte à partir de 5 ans « La vie trépidante des poubelles », dans le cadre de la semaine du développement durable, suivi à 16 h d'une démonstration de compostage et de lombricompostage par le Syndicat Émeraude. Réservation obligatoire, en raison des places limitées, auprès de Karine PALCY au 01 34 13 35 44

**Samedi 13 de 9 h à 12 h**

Don du sang. Salle Jacques Prévert du centre culturel.

**Dans l'après-midi**

Journée portes ouvertes des Accueils de Loisirs « Les 1000 pattes » avec des stands, des jeux et des spectacles d'enfants.

**Mardi 16 avril à 14h30**

Spectacle de l'école Saint Exupéry pour les autres classes de l'école et à 19 h pour les parents sur le thème « la petite poule rousse part découvrir de nouveaux horizons ».

**Samedi 20 à partir de 19h30**  
Samedi des Orchestres de l'EMAM.

**Mardi 23 à partir de 14h30**

Film documentaire débat Cap Monde « Niger, du fleuve aux savanes », tarif: 6 € pour les adultes et 2 € pour les moins de 18 ans.

**Vendredi 26 et samedi 27 à partir de 20 h**

Soirée théâtre organisée par l'association « Plessis Théâtre et Loisirs Adultes » avec la pièce « Les caprices d'Eugénie », une comédie en deux actes d'Isabelle Oheix. En bref: Eugénie est une vieille dame qui tyrannise son entourage parce que sa vie est monotone et qu'elle s'ennuie. L'imagination ne lui fait pas défaut et les péripéties sont nombreuses et cocasses.

## Juin

**Samedi 1<sup>er</sup> à partir de 20 h**

« Drôle de nuit », une comédie musicale créée, interprétée et présentée par l'association « Harmonie ». Un bouquiniste ruiné passe une dernière nuit dans sa boutique qu'il est contraint de vendre. Cette nuit-là sera alors une drôle de nuit: des personnages de romans et de bandes dessinées vont surgir des rayonnages pour l'aider à sauver sa boutique. Un univers fantastique imprégné de musique, de danses, de chansons et d'humour. Tarif adulte: 8 € - Enfants à partir de 7 ans et étudiants: 4 €

**Vendredi 7 à partir de 20 h et samedi à partir de 14h30 puis à 20h30.**  
Spectacle de l'association K'Danse Gym.

**Mardi 11 à partir de 19h30**  
Mardi de l'EMAM

**Vendredi 14 de 18h30 à 22 h**  
Kermesse de l'école élémentaire Saint Exupéry

**À 20 h**  
Spectacle de la S.M.J. salle Jean Vilar du centre culturel.

**Samedi 15 à partir de 19 h**  
Soirée Hip-hop organisée par l'association « Hip-hop Connexion »

**Dimanche 16 juin**  
Kermesse de la Paroisse catholique sur le terrain de l'église Saint François de Sales

**Du 17 au 29**  
Exposition des travaux d'arts plastiques des élèves de l'EMAM.

**Mardi 18 à partir de 19h30**  
Concert des fins de cycles de l'EMAM et remise des diplômes.

**Vendredi 21 à partir de 19h30**  
Concert de fin d'année de l'EMAM. Réservation obligatoire

**Samedi 22 de 16 h à 23 h**

Fête de l'été et de la musique. Scène ouverte aux musiciens de 15 h à 20 h, suivie d'un concert « années 90 » à 20h30 proposé par le groupe Manec. Restauration et buvette sur place. Parc Yves Carric.



**Samedi 29**

Dîner-spectacle de magie organisé par l'association « Akiltour ».

## Mai

**Vendredi 3 à 20h30**

Concert des « Petits Chanteurs à la Croix de bois », église Saint-François de Sales

**Samedi 18 à partir de 13h30 et dimanche 19 à partir de 10h30**

Grande fête organisée par la Ville du Plessis-Bouchard avec de nombreuses animations, spectacles, pique-nique, soirée repas, défilé...

**Samedi 25 à partir de 20 h**

Soirée théâtre organisée par l'association « Plessis Théâtre et Loisirs Enfants » avec les pièces « La sorcière de la rue Mouffetard », « La sorcière du placard de balai », « Blanche Neige et les 7 nains », « Le rossignol et l'impératrice », « Le bourricot », « Scène de crime », « C'est pour l'annonce ».

## Réduire les factures énergétiques



Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !

→ Vous êtes propriétaire de votre logement et celui-ci a plus de 15 ans ? C'est le moment d'améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie.

→ Avec le programme **Habiter Mieux**, l'Etat et ses partenaires s'engagent à vos côtés ! Vous pouvez ainsi bénéficier, sous conditions de ressources, d'une aide financière et d'un accompagnement personnalisé pour réaliser vos travaux.

Renseignez-vous : 0 820 15 15 15 sur [www.habitermieux.fr](http://www.habitermieux.fr)



Une aide de l'Etat pour un logement économe et écologique

Photo: Agence Nationale de l'Habitat (Anah)



L'État et l'Agence nationale de l'habitat (Anah) ont mis en œuvre un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements. La communauté d'agglomération Val-et-Forêt participe à ce programme intitulé « Habiter Mieux ». Celui-ci a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique avec une aide financière et un accompagnement personnalisé des propriétaires occupants aux revenus modestes. Les travaux d'amélioration de la performance énergétique du logement constituent un moyen décisif pour réduire les factures et permettre aux ménages d'avoir un niveau de confort thermique minimal.

Service habitat de Val-et-Forêt  
01 34 44 82 33 - [anah.fr/habitermieux](http://anah.fr/habitermieux)

## Collecte des objets encombrants

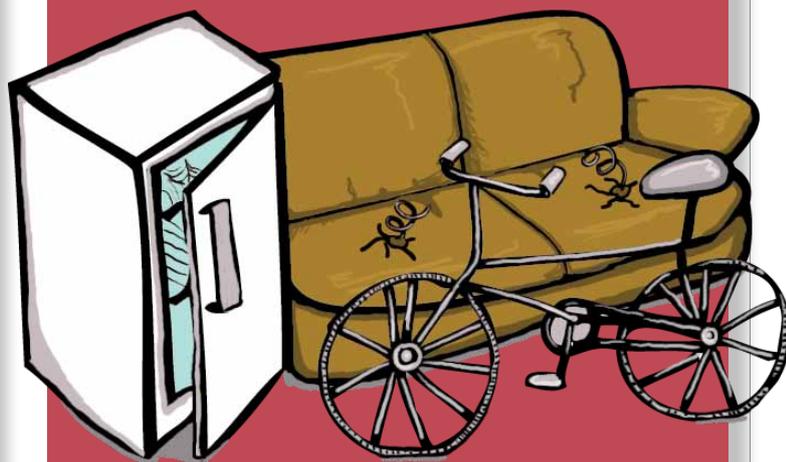
La collecte des encombrants a lieu une fois par trimestre le mardi. Attention, depuis le 1<sup>er</sup> mars 2010, les écrans ne sont plus collectés avec les encombrants. Le dépôt des objets encombrants se fait uniquement la veille à partir de 19 h et ne devra comporter ni gravats, ni blocs de béton, ni végétaux, ni toxiques. Merci de ne les déposer sur les trottoirs qu'aux jours et heures prévus.

Vous trouverez le plan et le calendrier annuel du ramassage des objets encombrants sur le site [syndicat-emmaude.com](http://syndicat-emmaude.com). Pour vos autres déchets, pensez à les déposer à l'Éco-site du Syndicat Émeraude :

12 rue Marcel-Dassault  
Parc d'activité des Colonnes  
95130 Le Plessis-Bouchard  
01 34 11 92 92

[contact@syndicat-emmaude.com](mailto:contact@syndicat-emmaude.com)

Heures d'ouverture jusqu'au 31 mars 2013 (horaires d'hiver)  
Tous les jours de 10 h à 18 h, sauf les mardis et jeudis de 14 h à 18 h. Fermetures exceptionnelles les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.



## À conserver

### SERVICES D'URGENCE

**Pompiers :** 18

**Police :** 17

**Médecins du SAMU :** 15

**SOS Médecins du Val-d'Oise :**  
01 30 40 12 12 / 01 30 30 07 15

**Vétérinaires :** nuits, dimanches et jours fériés  
Syndicat des vétérinaires : 08 92 68 99 33

**Centre antipoison :** 01 40 05 48 48

**Pharmacies de garde :** des gardes sont organisées les dimanches, jours fériés et nuits. Les coordonnées des pharmacies de garde sont apposées sur votre pharmacie habituelle.



### SERVICES MUNICIPAUX

**Mairie**

3 bis rue Pierre Brossolette  
BP 30 029 - 95131 Franconville Cedex  
Tél. : 01 34 13 71 39 - Fax 01 34 14 45 85  
email : [mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr](mailto:mairie@ville-le-plessis-bouchard.fr)  
Du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h et de 13 h 30 à 18 h - mardi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 45 - mercredi de 8 h 30 à 11 h 45 - fermée le mercredi après-midi et le samedi

**Centre culturel Jacques Templier**

5 rue Pierre Brossolette (près du parc Yves Carric de la mairie)  
[centre.culturel@ville-le-plessis-bouchard.fr](mailto:centre.culturel@ville-le-plessis-bouchard.fr)  
Tél. : 01 34 13 35 44

Horaires d'ouverture : le lundi de 14 h à 18 h 30, Mardi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 20 h, Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h, Samedi de 9 h à 12 h

**Bibliothèque pour tous**

Mardi et vendredi de 16 h 30 à 18 h 30  
Mercredi de 10 h 12 h et de 15 h à 18 h  
Samedi de 10 h 30 à 12 h  
Tél. : 01 34 13 93 89

### SÉCURITÉ

**Hôtel de Police d'ERMONT**

201 rue Jean-Richepin BP 82  
95123 Ermont Cedex - 01 30 72 66 66  
Ouverture du commissariat et dépôt de plainte 24 h/24

**Police municipale intercommunale**

76 avenue du Général Leclerc - 95390 Saint-Prix  
Tél. : 01 34 27 24 37 - Fax 01 39 59 41 35  
Du lundi au vendredi (9 h - 12 h et 14 h - 17 h)

### VIE QUOTIDIENNE

**Marché**

les mercredi et samedi de 8 h 30 à 13 h 30

**Espace emploi de Val et Forêt au Plessis-Bouchard**

Espace Roger Maillard,  
156 chaussée Jules César - conseiller emploi Jérôme DELAGNES sur rendez-vous au 01 34 16 29 16

**La Poste**

2 rue Charles de Gaulle  
Ouvert tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30 - samedi de 9 h à 12 h

## *Entre promesse et réalité*

Pas de remplacement pour deux enseignantes à la maternelle Anne Frank, dont la Directrice et ce, depuis un mois. La Municipalité et les fédérations de parents d'élèves multiplient les courriers et les appels téléphoniques auprès de l'Inspection Académique... en vain.

Remontons au 10 janvier, deux absences de longue durée, dont une planifiée pour une intervention chirurgicale, mais l'Académie n'a rien fait.

Le poste est resté vacant plusieurs semaines avant qu'un remplaçant soit enfin affecté, et il n'est resté qu'une journée, pour être déplacé sur un autre poste "plus prioritaire" de la circonscription... Ce poste, après plusieurs semaines de pression des parents, du Maire et des élus de la majorité, est aujourd'hui enfin pourvu. En revanche, le siège de la Directrice reste désespérément vide.

Alors que le délai de carence devrait être de 15 jours maximum, nous constatons que le système de remplacement est inefficace. Nous arrivons à un point de rupture.

Au quotidien, les enfants sont répartis, au mieux, dans des classes différentes, venant grossir des effectifs déjà complets.

Les parents trouvent, tant bien que mal, des solutions de rechange, afin de ne pas surcharger les classes. C'est un grand stress pour tout le monde. Saluons le travail dévoué de nos enseignants de bonne volonté et des ATSEM qui gèrent au quotidien, avec beaucoup de professionnalisme, ces carences de l'Éducation Nationale.

À qui la faute ?

À l'Éducation Nationale qui ne réussit pas à pallier ces absences, malgré ses effets d'annonces. Notre ville n'a jamais connu de carence de présence d'enseignant aussi longue dans nos

écoles. Lorsque le souhait de l'État est de donner la priorité à l'école, on constate que l'objectif est loin d'être atteint. Ce même gouvernement envisage aussi de scolariser dans les zones prioritaires, les enfants de deux ans, alors que les effectifs des professeurs des écoles ne sont déjà pas suffisants pour répondre aux besoins actuels.

Le résultat est là, vos enfants sont les premières victimes de ce manque d'organisation, du manque de moyens budgétaires et des promesses électorales non tenues.

Cette situation est difficilement acceptable, le non-remplacement des enseignants a des conséquences dramatiques pour l'avenir de nos enfants. La Majorité municipale reste mobilisée afin d'obtenir gain de cause.

***La liste majoritaire  
du conseil municipal***

## *Les jeunes dans l'Europe et dans notre ville*

Plus de 75 millions de jeunes entre 15 et 25 ans vivent aujourd'hui en Europe. Ils sont l'avenir de nos sociétés et notamment de la construction européenne. Le Conseil de l'Europe encourage les plus jeunes à s'engager activement dans le renforcement de la société civile européenne et dans la défense des droits de l'homme, de la diversité culturelle et de la cohésion sociale.

La Direction de la jeunesse et du sport (DJS) réunit déjà régulièrement des jeunes, des associations et des réseaux de jeunes, des agences gouvernementales et des experts, pour qu'ils discutent des politiques actuelles et des objectifs futurs et donnent leur avis.

C'est en 1988 que la Commission européenne adopte le programme d'action "Jeunesse pour l'Europe", qui

visait à promouvoir les échanges et la mobilité des jeunes.

Lycéen, étudiant, apprenti... La possibilité leur est donnée de partir dans un autre pays d'Europe pour étudier, faire un stage ou du volontariat. Leonardo, Erasmus, Comenius sont des programmes de mobilité qui leur sont offerts comme choix.

Dans la mesure où le chômage augmente, notamment celui des jeunes, le fait d'accumuler de l'expérience et faire un stage dans l'UE ou dans une institution européenne présente de nombreux intérêts, tels que d'ajouter des nouvelles compétences au CV, d'approfondir la connaissance d'une autre langue et d'acquérir de nouvelles compétences professionnelles.

2013, c'est l'Année européenne des citoyens qui est consacrée aux droits qui résultent de la citoyenneté de

l'Union. Tout au long de l'année, le dialogue est encouragé, à tous les niveaux, entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises lors d'événements et de conférences organisés partout en Europe afin de débattre de ces droits et de déterminer comment l'Union européenne devrait être à l'horizon 2020.

Sur le plan local, ne devrions-nous pas encourager le dialogue avec les jeunes dans notre ville ? Pourquoi ne pas relancer le conseil municipal des jeunes qui a été supprimé ? Sinon, comment intégrer les jeunes et leur transmettre les valeurs sociétales sans la pratique du fonctionnement de la structure de base de notre pays : La commune.

***Les élus de Gauche de la liste  
Alternance et Avenir***

**GIL** 01 30 72 94 49

**Auto école**



Bureau ouvert l'après-midi  
CC les Hauts de St-Nicolas

Ma-Boucherie-Chevaline.com - Votre boucher en ligne en direct de Rungis  
Commandez par internet ! Viande de cheval, charcuterie de cheval, viande de bison, épices ...

**Livraison offerte** 0€ (des 70€ d'achat)

*Avez-vous déjà dégusté de la viande chevaline ou de bison ?*

N'attendez plus...  
Nos viandes et charcuteries sont excellentes !

**10€ de réduction**  
code: **VIAN2-95133**  
VALABLE JUSQU'AU 12/04/2013  
Bénéficiez d'un bon de réduction de 10 € à valoir sur votre première commande



**VIANDES DE RUNGIS**

[www.Ma-boucherie-chevaline.com](http://www.Ma-boucherie-chevaline.com) 06 52 57 40 63

Livraison en 24 / 48H offerte\* | 0°/4° chaîne du froid respectée | SAV 7/7 de 9H à 19H

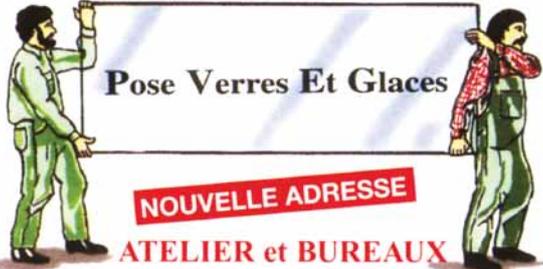
**ENTRA**



L'entreprise rationnelle d'installations électriques  
36-38 rue Francis-Combe 95000 Cergy  
tél : 01 30 30 21 30 • fax : 01 30 30 93 30 • Site Internet : [www.entra.fr](http://www.entra.fr)

**PVEG MIROITERIE VITRERIE**

**DÉPANNAGES RAPIDES**  
Bris de glace - Vitrages isolants  
Anti-effraction - Volets roulants  
**FENÊTRES ALUMINIUM & PVC**



Pose Verres Et Glaces

**NOUVELLE ADRESSE**  
**ATELIER et BUREAUX**

37 chemin de Gérocourt ZA "les 4 Vents" BP 80025  
95650 BOISSY L'AILLERIE  
Site internet : [www.pveg.fr](http://www.pveg.fr) - E-mail : [pveg@wanadoo.fr](mailto:pveg@wanadoo.fr)

**Tél. 01 34 66 90 24**

**GAZ SERVICE RAPIDE**

À votre service depuis plus de 25 ans

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE**  
**ÉNERGIES RENOUVELABLES**

**SAV**

**OUVERT EN AOÛT** FRISQUET, DE DIETRICH, ELM LEBLANC, CHAFFOTEAUX, SAUNIER DUVAL... **DEVIS GRATUIT**

Vente, installation, dépannage, ramonage, désembouage...

**Contrat d'entretien 99 € TTC**  
Chaudières gaz . B.T

☎ **01 39 59 26 04**

23, rue de Montmorency  
95600 EAUBONNE  
Fax : 01 39 59 67 04  
[www.gazservicerapide.com](http://www.gazservicerapide.com)

Reprise ancienne chaudière 300€ TTC

**Pour réserver votre publicité dans le magazine municipal du Plessis-Bouchard**

Contactez la société ESER  
au 01 48 12 00 20  
ou appelez notre commercial  
Mike Ouaki au 06 59 23 23 43



## AUTOMOBILES SERVICES RENAULT ERMONT



64 ROUTE DE SAINT-LEU  
95120 ERMONT  
Tél. 01 30 72 51 30  
Fax 01 30 72 54 59  
automobiles.services@orange.fr

### HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15  
et de 14h00 A 18h45,  
Samedi de 9H00 A 13h00 fermé l'après-midi.

# LE BAIL

**DANS LE VAL D'OISE DEPUIS 1927**

Constructeur • Promoteur • Aménageur foncier

**AU PLESSIS BOUCHARD**

- 23 Logements de caractère, place de l'Eglise  
- 5 Maisons de ville - Centre ville

**Autres communes :**

Ermont - Saint-Prix - Montsoult

**Contactez-nous : 01 34 16 09 51**